

# CONGRES Sne-FSU

VAISON  
LA ROMAINNE

20  
21

Le bulletin syndical du  
Syndicat National de  
l'Environnement – FSU  
104 rue Romain Rolland  
93260 LES LILAS  
Tél : 01 40 81 22 28

**Directeur de la publication**  
Patrick Saint-Léger

**Comité de rédaction**  
Patrick Saint-Léger  
Marie-Louise Le Coguiéc  
Jean-Luc Girard  
Jean-Jacques Maynard  
Daniel Gascard  
Laurent Faure

**Maquettage**  
Jean-Marc Marsollier

**Contactez le Sne-FSU**  
[sne@fsu.fr](mailto:sne@fsu.fr)

**Le site internet**  
[www.snefsu.org](http://www.snefsu.org)

**Le site stockage information**  
[https://secure.dotspirit.com/login\\_fr.html](https://secure.dotspirit.com/login_fr.html)

**Facebook Sne-FSU**  
[Sne.fsuenvironnement](https://www.facebook.com/Sne.fsuenvironnement)

[Sne-Fsu Biodiversite](#)

**Twitter Sne-FSU**  
[@snefsu\\_ae](https://twitter.com/snefsu_ae)

[@snefsuAFB](https://twitter.com/snefsuAFB)

## Synergie Environnement

Bulletin n°58 – Hiver 2020

### SOMMAIRE

- 3 Le Mot du Secrétaire général.
- 4 Le congrès du Sne-FSU, c'est en 2021 !
- 5 Le CN s'y met, alors pourquoi pas le congrès ?
- 6 De nouveau confinés ?
- 7 La vie syndicale du Sne-FSU
  - ✓ Branche Biodiversité
  - ✓ Branche eau et milieux aquatiques
  - ✓ Branche services de l'État
  - ✓ Parc naturel régional de Camargue : une nouvelle section en temps de Covid
- 11 La négociation collective dans la fonction publique :  
Que se cache-t-il derrière le projet d'ordonnance ?
- 14 Politiques et administrations de l'environnement :
  - Les conservatoires botaniques nationaux, des experts en difficulté
  - Les services déconcentrés entre le marteau et l'enclume
  - La 5G, encore et toujours les vieilles recettes.
- 19 Où allons-nous ? Choc sociétal, choc politique.
- 21 Pour aller plus loin, des articles qui nous ont vraiment intéressés.



Syndicat national de  
l'environnement



Que cette année 2021  
comble vos désirs les plus fous !

*Commençons par tourner la page. Par-delà les difficultés du présent, nous vous souhaitons de passer de très bonnes fêtes de fin d'année. Entrons résolument en 2021, plein-es d'espoir et de vigueur. Patrick SAINT LEGER Secrétaire Général du Sne-FSU*

## Rarement une année aura été aussi difficile à supporter !

Après un printemps sidéré et strictement confiné, une trop brève respiration estivale, nous nous sommes retrouvé-es à vivre reclus chez soi, privé-e-s de liberté, de culture, sous l'emprise d'un terrorisme sanitaire alimenté 24 h/24 par les médias et le gouvernement.

Certain-es en ont peut-être souffert dans leur chair / leurs chères !

Pour celles et ceux qui en douteraient encore, l'essentiel est dans le travail et la consommation. Mais nombre de nos concitoyen·nes n'ont plus ce travail et l'écart s'est encore creusé entre (extrême) pauvreté et (ultra) riches.

La délivrance est dans la Science. Mais quand les vérités scientifiques tournent à la pensée unique, le doute s'installe sur la vaccination.

Cette crise, aussi puissante que fulgurante, est-elle une parenthèse cauchemardesque ou le prémisses d'une succession de crises avec lesquelles il nous faudra apprendre à vivre, directement alimentées par la finitude de notre monde et ses dégradations ?

Dans ces conditions, notre modèle social tiré de l'après-guerre est-il toujours adapté ? Doit-on aller vers un revenu universel... à définir ?

Nous « fêtons » ces jours-ci l'anniversaire des cinq ans des accords de Paris sur le climat. D'une folle ambition de contenir le réchauffement à 2 °C voire 1,5 °C, nous en sommes à constater que celui-ci sera bien à 2 °C, voire... 3 °C ! Les signaux d'alarme retentissent les uns derrière les autres : dégel du pergélisol, événements climatiques exceptionnels, feux de végétation...

On aurait pu croire au renouveau de la démocratie citoyenne. Les propositions de la convention citoyenne pour le climat envoient un signal fort vers le nécessaire changement de paradigme attendu. Mais ne subsistent que quelques orientations vidées de leur substance en jouant sur les délais, les expérimentations, les seuils.

Quant à notre pôle ministériel, fer de lance ? Il en est malheureusement à s'interroger sur les missions à sacrifier pour s'adapter à dix années de coups de rabots sur les effectifs et de restructuration en séries.

L'OFB, navire amiral 2020 de la biodiversité, lamine ses équipes. Le rattachement des parcs nationaux est un fiasco.

**STOP ! PAUSE...** Tournons le dos aux idées noires.

Que sera 2021 ? Nul ne peut le dire.

Une chose est sûre : plus que jamais, il faut se battre et ne pas subir. Pour demain et pour le futur.

Et 2021 contient au moins, à notre petit niveau, une vraie raison de se réjouir : Année de notre congrès à Vaison la Romaine, c'est pour le Sne-FSU une année de renouveau des idées et de rajeunissement des équipes.

Un congrès qui décoiffe, pour se retrouver, rire, échanger, s'engueuler, boire, chanter. Bref vivre !

Un congrès de vitalité.

On s'y prépare.

**Commençons par tourner la page. Par-delà les difficultés du présent, nous vous souhaitons de passer de très bonnes fêtes de fin d'année. Entrons résolument en 2021, plein-es d'espoir et de vigueur.**

**Que cette année 2021 comble vos désirs les plus fous !**

## Avis à la population, Le congrès du Sne-FSU, c'est en 2021 !

Notre prochain congrès approche doucement. En espérant que l'ère Covid soit derrière nous, il se déroulera du 7 au 11 juin 2021 au village vacances Léo Lagrange de Vaison-la-Romaine (Vaucluse). Ce sera l'occasion pour tous les participants de déterminer pour les quatre années à venir la politique de notre syndicat.

Les enjeux de ce congrès sont aussi importants dans le renouvellement des équipes du Conseil national et du Bureau national, car beaucoup de militants du « canal historique » du Sne-FSU vont faire valoir bien légitimement leurs droits à une retraite méritée. Ce sera donc l'occasion de relancer de nouvelles dynamiques et nous comptons sur un maximum de présence (limitée à cent-dix personnes quand même !) pour participer à ce temps démocratique essentiel à la vie de notre syndicat.

Le village vacances, certifié Écolabel européen, se situe en pleine nature à dix minutes à pied du centre-ville. Le site sera occupé à 80 % par les congressistes du Sne-FSU.

Vous serez répartis dans 58 chambres récemment rénovées (sur les 75 que compte le site) et dans 8 petits bâtiments de 3 niveaux.

Les conditions de travail devraient être très satisfaisantes avec :

- une grande salle plénière entièrement équipée (écran géant, sono et vidéoprojecteur professionnel) ainsi que de trois salles de commission,
- le wi-fi partout y compris dans les chambres,
- la possibilité de travailler à l'extérieur en terrasse si le temps le permet.

Des moments de détente sont également prévus et l'équipe d'organisation de ce congrès vous réserve quelques surprises.

La restauration, composée principalement de produits frais et de saison, se fera sous forme de buffet. Une pause gourmande sera également prévue en milieu d'après-midi pour tous les congressistes.

À votre disposition en dehors des horaires de travail, des équipements connexes multiples dont vous pourrez aussi profiter ; à savoir : grande piscine (si, si), avec pataugeoire pour les tout-petits congressistes, terrasse solarium avec transats et parasols, terrains de pétanque, terrain de volley, table de ping-pong intérieure, Salle télévision, baby-foot, flipper, billard, bibliothèques et bien entendu un bar aux tarifs modérés.

Pour vous y rendre, le plus simple sera de prendre le TGV jusqu'à Orange ou Avignon et d'ensuite monter dans un bus, mais le covoiturage sera également possible.

Votre équipe d'organisation vous transmettra en temps et en heure tous les documents et informations nécessaires. D'ici là portez-vous bien.

*Pascal, Barbara, Stéphane,  
Jean-Luc et Jean-Marc.*



## alors pourquoi pas le congrès ?

**La consommation massive de produits carnés met à mal l'équilibre écologique** de nombreux pays notamment du Sud. Déforestation, expropriations, pesticides...

(<https://www.greenpeace.fr/mordue-de-viande-leurope-alimente-la-crise-climatique-par-son-addiction-au-soja/>).

**La consommation de poissons n'est pas mal non plus ;** on vide les océans par des pratiques destructrices et les espèces ne se renouvellent plus suffisamment.

(<https://www.bloomassociation.org/dossier-peche-minotiere/>).

**Le plastique c'est fantastique ?** On le croyait, on sait aujourd'hui que c'est aussi une catastrophe

**Bref, que faire à notre niveau,** à part signer les pétitions ? Hé bien diminuons nos consommations de ces produits, tout simplement. C'est ce que nous avons décidé au Conseil national.

## DES MENUS VÉGÉTARIENS À LA CANTINE...



Dans notre cahier des charges pour les prestations d'hébergement, ont été ajoutées les demandes suivantes :

- de ne manger de la viande ou du poisson qu'une fois par jour,
- de ne pas utiliser de contenants plastiques ou autres touillettes lors de nos pauses café,



- et de proscrire les portions individuelles emballées, type confitures et beurre du petit déjeuner, afin de minimiser nos déchets.

**De petites actions concrètes** de toutes et tous, pour commencer sans attendre à avoir les pratiques du changement qui vient. Assez de paroles. À chacun de s'engager, réellement !

**Ce petit sujet a suscité des débats animés** et amusants au sein du conseil. L'un d'entre nous s'est même demandé si le Sne-FSU ne devenait pas une secte !?



\*Escagasser : verbe provençal

**Mais rassurez-vous, le vin et la bière** (bio cela va de soi), eux, sont toujours consommés (avec modération...).

# Questions de confinement

## De nouveau confinés ?

Depuis la mise au point du sommaire de ce nouveau numéro de Synergie, le titre exclamatif de cette rubrique est devenu interrogatif. Comment qualifier l'évolution de la lutte contre l'épidémie ? Quel sens donner à la cacophonie des consignes ?

Pourtant les caractéristiques essentielles du virus et de ses effets paraissent les mêmes, c'est le degré de transmission qui varie, avec à la clé le nombre fatidique des victimes. La gestion par le gouvernement de cette crise sanitaire, certes difficile à conduire, est (toujours) chaotique. Mais la complexité de la situation n'est pas la seule raison.

Les attermoissements d'un exécutif rattrapé par la réalité sont révélateurs de la macronie. L'affirmation du caractère collectif des mesures prises, paraît pourtant remis en question par une telle concentration du pouvoir que chaque détail est décidé au plus haut de l'État, et que le discours scientifique, lui aussi pas toujours à la hauteur, est passé à la moulinette politique. Et donc que le chaque détail a sa composante descendante. Des modalités essentielles de la vie des citoyens sont contrôlées, d'où ces attestations de sortie, dans un périmètre imposé, pour des raisons dûment justifiées, tout un attirail qui suscite l'incompréhension de beaucoup d'européens. La confiance ne règne pas entre le pouvoir et les citoyens, et c'est une difficulté considérable.



Cette traversée difficile de la crise sanitaire vient illustrer l'obsession idéologique voire pathologique, du gouvernement. Que ce soit avant, pendant ou après, « en même temps » que la crise, « quoi qu'il en coûte » au pays de réformer, alors que nous avons bien d'autres priorités, la casse de l'État se poursuivra. C'est bien par obsession qu'un gouvernement peut poursuivre, et c'est un scandale, l'affaiblissement de l'hôpital public, alors que son déficit de moyens est démontré par la réalité d'une épidémie, ce dont la population a pris acte.

Cela n'a aucun sens !

Alors confinés ?, pas confinés ? Contraints dans nos vies de manière juste ou injuste ? Prenons les choses autrement. Vivre avec un virus. Nous avons beaucoup appris depuis février dernier. Un virus est un truc vivant spontané, utile dans la nature et potentiellement dangereux en dehors, dont les mécanismes de propagation suivent des schémas connus, sur lequel nous pouvons avoir prise collectivement de manière rationnelle, même si c'est difficile et qu'en mourir en nombre n'est pas une hypothèse, que nous sommes capables de neutraliser avec nos savoirs scientifiques par l'élaboration de vaccins.



Dans le même temps, nous sommes face au mur des politiques néolibérales, s'affirmant immanentes et spontanées sans l'être du tout, sans rationalité sinon la sienne face aux réalités, d'une mécanique implacable pour régner sans partage sur les choses et les esprits, virulente jusqu'à la violence individuelle et collective. Aucune science pour nous en prémunir – surtout pas l'économie qui n'en est par une ! Ce gouvernement tue délibérément les fondements de notre modèle social, les solidarités, le collectif, nos aspirations individuelles... ; et donc le service public. Le néolibéralisme est un virus.

Vivre en néolibéralisme, le confinement ultime, l'impossibilité de penser une vie authentiquement humaine.

## Des nouvelles des branches professionnelles du Sne-FSU

### Branche Biodiversité

**L'année 2020 est une année particulière sur bien des points. La branche biodiversité a subi comme tous la crise sanitaire. Mais dans une année de démarrage, la raréfaction des contacts entre les agents aurait pu être préjudiciable.**

Les bureaux de branche en présence ou à distance ne nuisent pas à notre cohésion et permettent de faire avancer le travail. Le conseil de branche d'automne a souhaité reconduire un co-secrétariat mixte, confirmant ainsi l'organisation mise en place pour la construction de la branche.

Les assemblées générales des sections se sont déroulées tant bien que mal, parfois par visioconférence. Une redynamisation de certaines d'entre elles semble indispensable.

Le nombre d'adhérents de la branche Biodiversité reste stable voire progresse.

Quant à l'établissement OFB, le dialogue social est inexistant malgré le nombre de groupes de travail, de réunions d'instances (CT, CHSCT...). On constate une dérive de la direction qui se donne tous les droits, ce qui suscite de nombreux recours. Le sentiment unanime est que tout se dégrade : le dialogue social en instances et groupes de travail, le travail lui-même... Cela va jusqu'au contournement des textes. S'ajoute la situation sanitaire et ses contraintes qui ne facilitent pas la poursuite de la mise en place de l'établissement et de son organisation.



Conseil de Branche Biodiversité - St Raphael - Var - 5-7 octobre 2020

Les chantiers en cours sont le Rifseep des ATE/TE et des autres corps de fonctionnaires, le télétravail, les ITT, le travail les dimanches et jours fériés, les heures de nuit.

D'autres chantiers viennent : l'égalité professionnelle, le régime indemnitaire et le quasi-statut, le contexte psychosocial avec l'enquête en cours.

L'égalité professionnelle a donné lieu à un semblant de groupe de travail, mais la direction de l'OFB a traité ce sujet avec dédain. Les organisations syndicales ont dû contraindre l'administration à mettre en place un vrai groupe de travail pour commencer les négociations...



Moment convivial au Conseil de Branche Biodiversité à St Raphael

Le Sne-FSU a souhaité depuis plusieurs années la création d'un véritable établissement dédié à la biodiversité. Mais aujourd'hui nous constatons que la création de l'*Office français de la biodiversité* a été menée dans une précipitation responsable de la terrible souffrance de ses personnels.

Les agent-es se trouvent dans une profonde détresse : plusieurs suicides de collègues, des arrêts maladie en cascade, des injonctions contradictoires, une réforme des instructions au détriment systématique des agent.es sans aucune négociation préalable... Et la volonté d'un directeur général d'orienter la communication et le recrutement sur l'aspect « police » de l'établissement, par exemple avec uniquement des publications de postes d'agent.es en uniforme et armé.es. Nous sommes un établissement technique dont les agent.es sont spécialisé-es en environnement. Ils doivent impérativement conserver leurs missions de sensibilisation, de connaissance et de recherche, pour rester des partenaires indissociables de tous les services de l'État afin d'assurer l'avenir de notre biodiversité.

L'OFB doit faire aussi face à une réduction de moyens, tant humains que financiers, imposée par l'État (moins 20 ETP en 2021 et moins 40 en 2022 et 2023). Le Sne-FSU a réussi à faire voter

une motion par les administrateurs, lors du conseil d'administration budgétaire, dénonçant ce coup porté à l'établissement... après que le directeur de l'eau et de la biodiversité, Olivier Thibault, ait essayé de la faire capoter.

Ajoutons à cela l'apparition, dans cette même année, de la terrible crise sanitaire actuelle, nécessitant la mise en place d'un confinement et du télétravail pour tous. Rappelons que l'OFB doit lui-même faire face à des crises sanitaires animales comme la grippe aviaire, grippe porcine africaine... Si les instructions pour le télétravail ont été largement respectées lors du premier confinement, elles l'ont été beaucoup moins lors de la reprise de septembre, sous pression de certains managers, ce qui a permis à la Covid-19 de davantage sévir à l'OFB. La vigilance est donc de mise et les représentant.es du personnel resteront attentif-ves aux nombreuses sollicitations qui leur parviendront. L'année 2021 sera décisive pour établir le cadre d'application du télétravail dans la crise d'aujourd'hui, en période normale d'activité et lors de futures épidémies.

## **Branche Eau et Milieux Aquatiques**

**Représentant-es des personnels aux conseils d'administration : Carton plein dans les agences de l'eau !**

Le 8 décembre se tenaient les élections pour désigner les représentant-es des personnels dans les conseils d'administration des six agences de l'eau.

Les personnels ne disposent que d'un seul siège au sein de chaque conseil d'administration d'agence ; Ils ou elles sont élu-es pour un mandat de six ans.

Dans la mandature qui s'achève, le Sne-FSU n'était présent que dans trois agences de l'eau : Adour-Garonne, Rhin-Meuse et Rhône-Méditerranée&Corse.

En ces temps de confinement sanitaire, constituer des listes, mener campagne et voter ne relève pas de l'évidence !

Le Sne-FSU a néanmoins réussi à constituer une liste dans chaque agence. Mauvais signe des temps, il a été le seul à être capable de le faire ! Plus grave, dans quatre agences il est le seul à avoir déposé une liste quand, précédemment, à Seine-Normandie, Artois-Picardie ou Rhône-Méditerranée&Corse, existait une pluralité stimulante. Ici ou là s'estompent du paysage local CGT, FO, CGC, CFDT...

Rhin-Meuse a vu deux listes en présence (CFDT et Sne-FSU) et Loire Bretagne reste champion de la pluralité syndicale avec trois listes (CFDT, CGC et Sne-FSU).

Coup de chapeau aux équipes ! Difficilement, parfois sur le fil, le Sne-FSU a déposé six listes de candidatures composées d'une femme et d'un homme, égalité que la réglementation ne nous imposait pas !

### **Les résultats :**

Le Sne-FSU emporte la totalité des sièges et se retrouve seul à porter la voix des personnels dans les six conseils d'administration.

— Taux de participation : de 62 % à 74 %, selon les agences ;

— En Artois Picardie, Adour-Garonne, RMC et Seine-Normandie, 100 % pour le Sne-FSU !

— À Rhin-Meuse, le Sne-FSU remporte 74 % des voix et la CFDT 26 % ;

— À Loire Bretagne le Sne-FSU arrive le premier avec 48 % des voix, suivi par la CFDT avec 33 %, puis la CGC avec 19 %.

**Mutualisations**, effondrement des effectifs, devenir des politiques de l'eau et de la biodiversité, redevances et aides... les sujets ne manquent pas pour les nouvelles équipes, totalement renouvelées !

Un très grand bravo et de très chaleureuses félicitations à tou-tes !



## Branche Services de l'État

**Cette deuxième période de confinement ne nous a pas pris au dépourvu : l'expérience de mars a permis de montrer que de nombreuses activités des services de l'État pouvaient être réalisées en télétravail. Mais la différence avec la première période est tout de même grande : toutes les activités sont maintenues ! Ce qui fait que les situations sont encore plus diverses désormais, selon les services et les missions exercées.**

**Dans les DREAL, une majorité des missions peuvent être exercées en télétravail.** Les chefs de services ne sont cependant pas tous prêts à privilégier le travail à distance, certains allant jusqu'à imposer des présences qui pourraient être évitées. La plupart des cadres managers sont très régulièrement présents. Des agents expriment également le besoin de passer au bureau pour sortir de chez eux. Les taux de présence au bureau ont certes chuté depuis la rentrée de septembre, mais demeurent parfois élevés, autour de 50 %. Dans les DDT les situations sont encore plus variables, et des taux de présence importants sont parfois enregistrés.

**Nos élus portent points de vigilance et revendications en CHSCT, notamment :**

- **le télétravail** doit réellement être généralisé et facilité : la fourniture d'ordinateurs portables configurés pour le télétravail doit être systématisée, le taux d'équipement actuels étant généralement autour de 50-60 % des agents ;
- **Toutes les règles de protection** (dans les bureaux, dans les salles communes, dans les salles de réunion, dans les véhicules de service...) doivent être scrupuleusement respectées ;
- **des masques supplémentaires** doivent permettre un renouvellement régulier ;
- les mesures d'accompagnement doivent être maintenues, et autant que possible développées : le confinement est vécu très différemment en fonction des situations sociales et familiales et cela exige la plus grande attention ;

- **même si de nombreux CHSCT se réunissent**, le dialogue social est encore très défaillant, se résumant trop souvent à de la communication d'information, alors que la période imposerait de concerter les décisions d'organisation du travail et de continuité des services.

Enfin nous continuons à demander la suspension des réorganisations en cours dans les DREAL (services logement notamment), qui sont mises en place « bille en tête », sans aucune explication ou réflexion préalable sur l'objectif de la réorganisation, hors l'adaptation à la baisse des effectifs qu'on continue de nous imposer !

## Parc Naturel Régional de Camargue

**Une nouvelle section en temps de Covid. Bienvenue à la nouvelle section du Sne-FSU, tout récemment constituée au PNR de Camargue !**



Avec l'arrivée d'un nouveau directeur, les tensions au sein de l'équipe du parc naturel se sont exacerbées : remise en cause des missions environnementales dans un contexte de révision prochaine de la charte, décisions non concertées, tensions managériales au sein des équipes et explosion des RPS, dysfonctionnements dans la gestion des ressources humaines...

La réponse indirecte du directeur à la création de la section ne s'est pas faite attendre, avec la passation d'un marché négocié d'assistance juridique dont la lecture de l'objet laisse sans voix (ci-dessous) !

La crise du Covid et le reconfinement ont fait l'objet d'un courrier intersyndical avec la section FO nouvellement constituée (elle aussi), en réaction à une note de service minorant le télétravail et la gravité de la situation, notamment avec l'apparition d'un cluster au sein des équipes du Parc !

La note de service a été corrigée depuis, mais toujours sans concertation locale et sans affirmation de la prépondérance du télétravail !

A noter que le directeur du PNR de Camargue est malheureusement connu du Sne, ayant sévi antérieurement dans un EPTB du bassin Rhône Méditerranée, qu'il a failli conduire à sa perte en le vidant de sa substance initiale !

**Alors bienvenue aux camarades**

**camarguais-es, mais surtout,**

**BON COURAGE !**

Ce marché a pour objet de réaliser trois types de prestations :

#### **Prestation 1 : études juridiques**

Études juridiques (conseil et assistance) relatives aux prises de décisions de l'exécutif du Parc et de sa Direction en vue de maîtriser au mieux les différents risques auxquels peuvent être exposés la structure, son exécutif, et sa Direction. A titre d'exemples : **en matière de gestion du risque sanitaire et du risque juridique liés à l'épidémie de Covid 19** : conseils sur le traitement des situations individuelles (cas particuliers des personnes à risques, manquements aux obligations relatives aux gestes barrières...) et sur les procédures collectives à mettre en œuvre, examen des notes de services, actes unilatéraux ou contractuels, alertes sur les dispositions à prendre, analyse des communications et démarches syndicales... / **en matière de gestion du risque juridique lié aux activités syndicales ou aux positionnements des personnels au regard des choix de management ou d'organisation opérés par l'exécutif du Parc et sa Direction** : conseils sur le traitement des situations individuelles (le cas échéant choix de sanction adaptée, suivi des procédures disciplinaires, procédures de rupture conventionnelle, rupture pour faute...) ou collectives dans le respect des droits des salariés, agents et syndicalistes, du statut de la fonction publique, du code du travail... Procédures à respecter en matière de modifications des organigrammes, modalités de télétravail, suppression ou transformation de postes, organisation du service... / en matière de gestion de tout autre risque juridique

#### **Prestation 2 : représentations en Justice**

Représentation en Justice **dans les contentieux entre la collectivité et ses agents, quel que soit leur statut (contrat de droit privé, fonction publique...) ou entre la collectivité et les syndicats ou tout autre forme d'association, ou entre la collectivité et tout autre personne publique ou privée.**

#### **Prestation 3 : conseils ponctuels**

Conseils ponctuels sur un ou plusieurs points juridiques précis ne nécessitant pas une étude complète

## **Branche Espaces Protégés**



#### **FICHE LECTURE :**

Notre collègue Michel Bouche, technicien patrimoine au PN des Ecrins, vient de publier un beau livre inédit, intitulé **Le lièvre invisible**.

Par les images saisissantes d'Olivier Born et la plume sensible de Michel Bouche, cet ouvrage d'exception raconte l'histoire surprenante du lièvre variable, l'animal le plus légendaire des Alpes, rescapé de la dernière glaciation.

## La négociation collective dans la fonction publique : Que se cache-t-il derrière le projet d'ordonnance ?



**Un projet d'ordonnance donnant un cadre à la négociation collective est en cours de finalisation et devrait être publié en tout début d'année.**

**Les premières réactions des organisations syndicales ont été très enthousiastes**, à commencer bien sûr par les plus réformistes dont on se demande bien si, pour elles, la « négociation » n'est pas l'alpha et l'oméga de l'action syndicale.

Moins évident, un certain enthousiasme des organisations syndicales dites « contestataires », signe des temps d'un syndicalisme qui ne mobilise plus ; espoir d'obtenir par la négociation ce qu'elles n'obtiennent plus dans la rue ???

**Mais reconnaissons-le, nous tous militants, sommes d'emblée enclins à vouloir négocier pour faire avancer nos idées et nos revendications.**

Mais... parce qu'il y a pas un mais, mais des mais !

**Premièrement**, parce que le principe d'une négociation est de mener la discussion entre partenaires égaux en droit. Ce n'est pas ce que propose le texte, où l'initiative d'ouverture d'une négociation ne peut venir que de l'administration, et les sujets qui peuvent faire l'objet d'une négociation sont drastiquement limités par le texte. Ainsi le gouvernement refuse par exemple que les conditions d'emploi et de rémunération des contractuel-les ou les régimes indemnitaires des fonctionnaires puissent faire l'objet de négociations. Le gouvernement accepte l'idée de négociations sur des sujets certes importants, mais qui ne recouvrent pas les préoccupations premières des agents.

**Deuxièmement**, quand une négociation s'ouvre sur le « déroulement des carrières et la promotion professionnelle » ou « l'intéressement collectif », son résultat peut être remis en cause a posteriori par Bercy, qui dispose d'un droit de

veto... Peut-on dans ces conditions parler de négociations ?

Nous pouvons noter aussi que, si le gouvernement s'appuie très largement sur ce qui existe dans le privé, il a obstinément refusé d'inscrire quelque négociation obligatoire que ce soit. Il refuse ainsi un rendez-vous salarial annuel obligatoire tel qu'il existe dans le secteur privé.

**Pas de doute ce projet est bien un projet macronien**, et au-delà des avancées apparentes de co-construction sur un nombre de sujets limités, il faut regarder comment il s'imbrique dans la politique mise en œuvre depuis deux ans et demi.

**Ce projet d'ordonnance c'est aussi la sanctuarisation des comités de suivi aux seuls signataires** ; une manière de choisir ses interlocuteurs. La FSU et le Sne ont toujours condamné cette méthode qui exclut de fait des représentants démocratiquement élus et les empêche de défendre les intérêts des personnels. Cette mesure doit être discréditée, et le meilleur moyen pour y arriver pourrait être de signer tous les accords, de dire pourquoi et de porter bien haut nos désaccords sur leur contenu.

**Ce projet porte également en lui une nouvelle attaque des prérogatives des CT** – futurs Comités sociaux d'administration (CSA) – les objets des négociations leur échappant complètement. Et une fois un accord éventuellement conclu, les CT n'auront même pas un avis à donner sur celui-ci. Quant à sa mise en œuvre, le comité de suivi se substituera de fait à eux.

Enfin cette ordonnance fait la part belle aux accords-cadres. Autrement dit au niveau de la

fonction publique un accord-cadre fixe des grandes lignes non opérationnelles, reprises localement par des négociations devant aboutir à une mise en œuvre concrète. Encore une idée très macronienne : la différenciation ! Pourquoi pas me direz-vous... Pourquoi pas en effet, à condition que ces accords-cadres ne se substituent pas à un cadre réglementaire – décrets et arrêtés –, qui s'applique à tous uniformément, un cadre réglementaire opposable devant les tribunaux !

**Procès d'intention me direz-vous !** Oui peut-être, mais l'introduction progressive de ce que l'on nomme « le droit souple » dans le statut général de la fonction publique risque de conduire aux mêmes effets que dans le secteur privé : Une réduction et une hétérogénéité des droits pour les salariés... Et je n'ai guère d'illusions sur la

stratégie du gouvernement pour la gestion des agents publics.

Ainsi, sous des abords avant-gardistes, ce projet d'ordonnance peut provoquer beaucoup de dégâts. Le fait qu'elle soit une brique de plus de la « modernisation » de la fonction publique voulue par E. Macron, ne peut que renforcer notre inquiétude au regard des objectifs affichés de cette réforme.

**À n'en pas douter, elle sera ratifiée a posteriori par le parlement dans les six mois à venir. Le Sne-FSU devra alors s'en saisir et se forger une doctrine quant à sa mise en œuvre.** Notre congrès qui se déroulera la première semaine de juin 2021 sera sans aucun doute une bonne occasion pour commencer le débat entre nous !

## Politiques et administrations de l'environnement

### Les conservatoires botaniques nationaux, des experts en difficulté

En septembre 2020, le Sne-FSU a planché sur la situation des Conservatoires botaniques nationaux (CBN). Cela a conduit à un flash-info destiné aux salariés de ces onze conservatoires. En effet les CBN sont, par leurs missions, un acteur des politiques publiques de l'environnement, ce qui est attesté par leur inscription dans le code de l'Environnement (art L 414-10).

français pour la biodiversité (OFB), qui assure la coordination des CBN – d'ailleurs sans en avoir les moyens.

**Cependant les CBN sont pour la plupart d'origine territoriale dans leurs statuts,** et leur gouvernance est assurée très majoritairement par des élus locaux. Leur budget provient des collectivités et de l'État, mais aussi d'un autofinancement par une épuisante chasse aux subventions, aux contrats, au mécénat... Ces conservatoires font donc partie de ces structures intermédiaires, bien utiles aux décideurs publics mais dans une situation institutionnelle floue, entre commanditaires locaux et missions nationales d'intérêt général.

**Une telle situation ne peut que rejallir sur les 350 salariés, leur rémunération, leurs statuts très variables** (dont des contrats précaires), leurs conditions de travail. Le modèle actuel des CBN a tenu grâce à l'engagement des salariés et salariées, bien au-delà du respect du code du travail. Il arrive aujourd'hui en bout de course, au risque de mettre en danger la pérennité même du réseau des CBN. Bref, il ne peut et ne doit plus compenser les insuffisances de l'État dans le domaine stratégique de la biodiversité. C'est la



Les CBN sont chargés d'une mission de connaissance et de conservation de la flore et des végétations de France, y compris par des banques de graines. Ils sont des organismes experts qui accompagnent les politiques publiques de la biodiversité de l'État

et des collectivités territoriales. Ils assurent une mission de service public par l'intermédiaire d'un agrément attribué pour cinq ans par le ministre chargé de l'environnement. Ils sont constitués en une fédération, aujourd'hui intégrée à l'Office

structure même du réseau des CBN qui est à revoir.

#### **Le Sne-FSU affirme trois enjeux majeurs.**

— La place des CBN doit être clarifiée dans une sphère publique de la biodiversité en évolution. Leur vocation et leur structure en réseau justifient pleinement un statut d'établissements publics porteurs de la politique publique de la biodiversité à long terme.

— La situation des salariés doit être améliorée et stabilisée par des carrières et des rémunérations à la hauteur des qualifications nécessaires, par des conditions et modalités de travail normales et adaptées à l'exercice des missions...

— La coordination des CBN est un facteur important de l'accomplissement de leurs missions, ce qui justifie que les moyens nécessaires soient affectés à l'OFB.

## **Les services déconcentrés de l'État entre le marteau et l'enclume**

- D'après un article de la FSU du Rhône

**Les ministères en charge de la transition écologique, des transports, du logement, de la mer et de la cohésion des territoires subissent des baisses d'effectifs importantes et des réorganisations permanentes depuis de nombreuses années.**



Depuis l'arrivée de ce gouvernement, des réformes portées par les circulaires du premier ministre du 12 juin 2019, relative à la mise en œuvre de la réforme de l'organisation territoriale de l'État, prévoit notamment de réorganiser le réseau déconcentré de l'État pour mieux répondre, en particulier, à l'injonction de proximité de la mise en œuvre des politiques publiques décidée suite au grand Débat.

Après le transfert des directions départementales interministérielles (DDI) au ministère de l'Intérieur, par décret du mois d'août dernier, et la création en cours des secrétariats généraux communs, le risque est grand de voir disparaître la mixité des origines des agents au profit de la seule gestion des corps du ministère de l'intérieur. La première conséquence sera la perte des compétences techniques qui font le socle des différents corps ministériels.

Et les réformes se poursuivent, nos ministères démantèlent maintenant les directions régionales de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL). Dans les domaines du logement, des transports et de l'aménagement, des postes sont massivement supprimés, mais sans que les missions et les postes ne soient transférés de l'échelon régional à celui du département.

**Une anticipation sur la loi 3D ?** Ces missions sont en effet visées dans le projet de loi.

Ces réformes ont des conséquences néfastes à la vie professionnelle et personnelle des agent-es. Le nombre de cas de RPS signalés est en augmentation significative.

**Pour le Sne-FSU, les défis majeurs, vitaux et de court terme de notre société imposent une vision globale et de long terme de la part de l'État ainsi que sa présence aux différents échelons territoriaux.** L'efficacité des politiques publiques avec les citoyens est à ce prix. La toute-puissance préfectorale, départementale et régionale, va à l'encontre d'une chaîne hiérarchique ministérielle, administrative et technique, garante de la bonne application des politiques publiques.

Une action intersyndicale est en cours pour dire « stop à la destruction des DREAL ».

**La DREAL Auvergne-Rhône-Alpes n'est pas épargnée,** avec en particulier, son service habitat qui perd 30 % de ses postes en un an. Le directeur régional tente d'enrober cette coupe sombre dans les effectifs et les missions avec la construction d'un projet de service collaboratif, pensant faire ainsi partager cette stratégie aux agent-e-s... Vive le lean management !

## Choc sociétal, choc politique : Où allons-nous ?

### La 5G, encore et toujours les vieilles recettes

**Le 19 septembre, dans l'émission « On n'arrête pas l'éco » de France-Inter, le PDG d'Orange, Stéphane Richard, est interviewé sur la 5G.**

L'argumentation est particulièrement représentative d'un raisonnement bien connu dans le domaine de l'environnement, même si la 5G touche plusieurs autres champs de préoccupation.

**Petit tour de grosses ficelles utilisées ici avec quelques commentaires, sans épuiser le sujet bien-sûr.**

Pour aller plus loin, l'extrait de l'émission sur la 5G avec l'interview (11 mn 30 sec) et un article plus développé.

### Le besoin est tellement évident qu'on ne peut pas ne pas y répondre !

« On a besoin de la 5G, parce que la 5G est utile à la société (...) il y a des gens qui en ont peur, mais il y a beaucoup de monde qui l'attend aussi, exemple les médecins dans les campagnes attendent effectivement la 5G parce qu'elle va permettre d'accélérer beaucoup dans les consultations à distance dans quelques années. Donc la 5G elle est utile socialement. »

« Les réseaux 4G fonctionnent bien (...) Ces réseaux vont venir à saturation, et pour pouvoir répondre à cette question de capacité, on a aussi besoin de la 5G. »

« ... à Grenoble on a vu en plus le patron des entreprises de technologie du coin qui a interpellé le maire de Grenoble en lui disant qu'est-ce que c'est que ce truc, Grenoble qui est la capitale de la microélectronique tourne le dos à la 5G ? Quel sens ça peut avoir. »

**C'est l'argumentation principale qui justifie le projet, sur un sujet que l'opérateur technique connaît par définition très bien :**

- l'évidence de l'attente, de l'impatience des utilisateurs
- l'utilité sociale de cette nouvelle technique
- ce qui existe est à l'évidence dépassé (la 4G)
- La discrédit de ceux qui ne seraient pas demandeurs du projet

Bien-sûr pas de réflexion plus globale, sur la nature et l'utilité véritable des besoins, sur la possibilité d'utiliser l'existant différemment, sur les alternatives.

**Toutes les précautions ont été prises ! On fait des efforts très importants, on est réglo... et**

*LA 5G EST INDISPENSABLE  
POUR TOUS CES OBJETS CONNECTÉS*



### écolo

« Je précise que la 5G existe déjà en France. (...) on a dû évidemment demander l'autorisation d'installer ces équipements de test (...) donc on a aujourd'hui des boucles 5G, et d'ailleurs on a des gens qui s'en servent. »

« On a besoin de la 5G, parce que la 5G est utile à la société, parce qu'elle va mieux maîtriser, je crois, l'empreinte énergétique de nos réseaux »

« Et c'est vrai que les ondes millimétriques ben c'est différent, c'est nouveau, on ne sait pas ce qu'il en est. Et donc commençons par regarder ça avant de se précipiter sur les ondes millimétriques, c'est justement ce qu'on fait. »

« Et nous comptons justement utiliser l'arrivée de la 5G, qui va entraîner un certain renouvellement des terminaux, pour augmenter très fortement l'ambition en termes de recyclage ».

Le recours à des arguments techniques et méthodologiques est chargé de montrer la

rigueur de la dé-marche :

— L'expérimentation à des fins de test (sur les ondes normales améliorées)

— Le renvoi à plus tard de l'autorisation des ondes millimétriques après une expertise scientifique sur ses effets, notamment sanitaires.

On note un implicite administrativo-politique. L'autorisation des ondes millimétriques, le nœud du projet, passera par des études puis une autorisation administrative sous couvert politique. ; l'appui sur un tiers qui décide, l'État, permet donc de couper court à un questionnement sensible voire dérangeant.

Le sujet des économies d'énergie est moins développé car sans doute moins maîtrisé voire peu solide devant les critiques.

L'argument du recyclage, tarte à la crème du verdissement d'un projet, porte sur les terminaux (nos télé-phones notamment), sans rien dire des limites du recyclage de ces objets, des impacts d'un renouvellement de grande ampleur.

### **Mais non, c'est pas le même projet ! Ou le fameux saucissonnage**

« On ne fait pas les ondes millimétriques maintenant. L'histoire du moratoire n'a pas de sens puisque au-jour'd'hui on ne fait pas les ondes millimétriques, c'est la bande des 3,5 gigahertz qui sont des ondes classiques. (...) Mais c'est pas le sujet de maintenant, les ondes millimétriques on en aura pas besoin et on ne les utilisera pas avant plusieurs années. »

L'opération globale est découpée pour mieux la faire passer. On fait une 4G améliorée, dont le réseau sera le premier support des ondes millimétriques, la vraie innovation. L'usage de ces ondes étant renvoyé à plus tard, après s'être assuré, la main sur le cœur, qu'elles n'ont pas d'effets sanitaires importants.

Il n'est pas fait référence à la troisième tranche de saucisson, celle des objets connectés, qui va voir le développement et la généralisation de nouvelles technologies et du tout numérique.

En arrière-plan, la stratégie du fait accompli, toujours efficace, surtout lorsque le soutien politique est là.

C'est vrai, il reste quelques questions ; Certes la contestation existe mais...

« Je mise sur l'objectivité, sur la raison, sur peut-être un peu sur le bon sens aussi. »

« Des faits sur la table, il y a quelques grandes questions qui se posent sur la 5G. Le risque sanitaire, l'exposition aux ondes (...) Il n'y en a pas une seule [des études existantes] qui a mis en évidence le moindre fait avéré sur ce sujet. »



« Moi je suis tout à fait d'accord pour dire qu'il ne faut pas se précipiter pour faire les ondes millimétriques, et attendre effectivement qu'il y ait des travaux qui soient faits. Mais c'est pas le sujet de maintenant »

« Moi je suis quand même frappé de voir que dans la plupart des pays ou des régions qui sont les plus avancés en matière de conscience environnementale et de politique environnementales, il n'y a pas de débat sur la 5G. (...) Ce sont certains écolos français peut-être qui ont des problèmes avec la 5G. »

Ces propos reflètent davantage le débat avec les

opposants, pour asseoir son objectivité, sa bonne foi et mener une charge contre les écolos français.

### **Devant ces méthodes à la fois désolantes et dangereuses, que dire de plus ?**

Les forces économique-financières derrière la 5G sont considérables, ce qui justifie d'autant plus qu'on prenne quelques libertés avec les enjeux

globaux du long terme, sanitaires, environnementaux et démocratiques sur un sujet si important.

Certes les opérateurs ne gèrent pas le politique mais, surtout lorsqu'ils sont si peu nombreux (quatre pour la 5G, toujours les mêmes), on imagine une certaine proximité avec le pouvoir. L'argumentation ne peut qu'être partagée, ainsi que la méthode du "passer coûte que coûte".

## **Pour aller plus loin...**

### **Des articles qui nous ont vraiment intéressés**

**Capitalisme pandémique**, Politis, n° 1630, 2 décembre 2020

<https://www.politis.fr/articles/2020/12/capitalisme-pandemique-42603/>

**Dans Politis de début décembre, Mireille Bruyère, membre du conseil scientifique d'Attac, décrypte comment, une nouvelle fois, une crise majeure déstabilisante conduit finalement le capitalisme à renforcer son emprise.**

Le gouvernement renforce considérablement cette emprise sur l'économie, y compris par un plan de relance dont le principe repose sur le développement de l'offre, c'est-à-dire la priorité et le soutien donnés à la productivité et à la rentabilité capitalistes plutôt qu'aux besoins sociaux et environnementaux, pourtant flagrants dans cette crise sanitaire. La spécificité de cette période conduit aussi ce plan à accélérer les transformations technologiques.

Mireille Bruyère identifie trois mécanismes. Le délitement des collectifs par le télétravail qui, dans un double mouvement, fragilise les travailleurs tout en nécessitant l'accélération de la rationalisation des tâches pour maintenir la productivité ; Les vecteurs de liens sociaux non productifs de nos vies – elle cite les liens amicaux et familiaux, la vie culturelle, festive – sont radicalement limités ; La numérisation de notre vie sociale pour la rendre accessible à la logique capitaliste.

« C'est la logique profonde du rapport social de production capitaliste : la rationalisation technologique de la production en réifiant tous les "facteurs de production vivants", c'est-à-dire le travail humain et la nature. »

\*\*\*

**La participation des citoyens et la construction de l'intérêt général, Entretien avec Frédéric Gilli, Revue Projet, 21 octobre 2020**

<https://www.revue-projet.com/articles/2020-10-gilli-reprendre-les-renes-de-la-democratie/10653>

<http://www.dotspirit.com/url/DX2CET58>

Dans cette interview, Frédéric Gilli, spécialiste des questions urbaines et « acteur de terrain », fait un état sans concession du fonctionnement démocratique de notre pays.

L'enjeu n'est pas de renforcer le pouvoir de nos représentants qui se revendiquent porteurs de l'intérêt général, mais de savoir comment on met au cœur de leur fonction la constitution même de l'intérêt général. Car il y a une incompréhension autour de l'intérêt général, comme s'il était surplombant alors qu'il ne l'est jamais. Il est produit par la société et les débats que les citoyens ont entre eux.

Ce qui est incompatible avec le monde actuel, c'est de décider sans les gens et de voir s'accumuler les catastrophes, y compris économiques. Les exemples ne manquent pas, de Notre-Dame-des-Landes aux échecs de l'urbanisme, pensé contre les gens, qu'il faut réparer à coups de milliards. L'idée que la démocratie coûte trop cher et qu'il sera possible de passer en force ne marche plus !

\*\*\*

**Vivre avec moins de 9 euros par jour : le taux de pauvreté extrême augmente**, Bastamag, 12 novembre 2020

<https://www.bastamag.net/Secours-catholique-Moins-de-9-euros-par-jour-le-taux-de-pauvrete-extreme-augmente-revenu-minimum-garanti>

À partir du rapport annuel\* du Secours catholique, Bastamag donne un aperçu de la grande pauvreté en 2019. La situation n'est pas brillante, on s'en doute, et la crise sanitaire intervenue depuis rend la situation d'autant plus critique.

En France, environ 10 millions de personnes sont considérées comme pauvres, c'est-à-dire dont les revenus sont inférieurs à 1063 euros par mois en 2019.

Le seuil de revenus de grande pauvreté est de 715 euros mensuels par personne en 2019 et nombreux ceux qui ne peuvent l'atteindre. Cette précarité extrême aurait fortement augmenté, notamment chez les personnes seules et les familles monoparentales. Une fois les dépenses contraintes effectuées (logement...), il s'agit de vivre avec quelques euros par jour... Et le Secours catholique a calculé que les revenus des personnes en grande pauvreté ont diminué depuis 2000 !

Pour le Secours catholique la solution passe par un revenu minimum garanti de 893 euros, soit 50 % du revenu médian. Il serait versé automatiquement, et les jeunes dès 18 ans (l'une des failles du RSA) et les étrangers en situation régulière en bénéficieraient également. Assurer des revenus décents est un facteur majeur de réinsertion.

\* Le rapport du Secours catholique :

<https://www.secours-catholique.org/sites/scinternet/files/publications/rs20-bd.pdf>

\*\*\*

**Démocratie et représentation, Mythe d'un mariage naturel**, Revue Projet, 20 octobre 2020

<https://www.revue-projet.com/articles/2020-10-dubigeon-democratie-et-representation/10642>

<http://www.dotspirit.com/url/BR4T1DCK>

Désormais, ce ne sont plus les clivages sociaux qui déterminent les clivages politiques, mais des représentants communicants qui impriment leurs propres clivages, souvent flous et artificiels, afin de se placer au centre du jeu politique. Que ce soit par l'éloignement social réel ou par le jeu symbolique des faiseurs d'opinion publique, la marge d'indépendance des gouvernants s'accroît à nouveau fortement, là où elle avait semblé se réduire de manière importante durant près d'un siècle.

Si la gouvernance néolibérale se marie aussi faci-

lement avec des formes autoritaires et la mise en question de nombreuses libertés publiques, si seule l'élection à intervalles réguliers subsiste comme critère décisif de nos régimes, que reste-t-il alors d'effectivement démocratique en démocratie représentative ? Plus que jamais, le mythe du mariage naturel entre démocratie et gouvernement représentatif mérite d'être mis en question, à l'aune des évolutions des dernières décennies.

\*\*\*

**L'État contre les collectivités territoriales**, Politis, 9 décembre 2020

<https://www.politis.fr/articles/2020/12/letat-contre-les-collectivites-territoriales-42614/>

La schizophrénie gouvernementale entre décentralisation et centralisation et communication pour lier le tout ; ici l'emprise de l'État (défaillant) sur des collectivités qui pourraient jouer un rôle bien plus important dans les crises actuelles.

La crise du Covid-19 révèle de nombreux dysfonctionnements dans nos sociétés. Elle est structurelle et pas du tout conjoncturelle, montrant une faible résilience. Parmi ces défauts structurels français, il y a la pression de l'État sur les collectivités territoriales.

\*\*\*

**Plus de précarité, moins de liberté : la loi sur les universités toujours aussi contestée**, Bastamag, 4 novembre 2020

<https://www.bastamag.net/Universites-LPPR-loi-enseignement-superieur-recherche-precarite-attaque-liberte-academique-petition>

Menaces sur l'indépendance des chercheurs, la loi de réforme de l'université en passe d'être adoptée. CDI de mission, CDD de trois à six mois, contrôle de la liberté des chercheurs (et donc des sujets de leurs recherches), instances indépendantes qui ne le seront plus.

\*\*\*

**L'information scientifique comme enjeu politique**, Terrestres, 2 novembre 2020

<https://www.terrestres.org/2020/11/02/linformation-scientifique-comme-enjeu-politique/>

Un projet d'agence « Centre Sciences et Médias », c'est-à-dire une Haute Autorité de la Culture Scientifique, qui établit une vérité incontestable, norma-

lise, médiatise et standardise la science au service du système dominant.

\*\*\*

**Inégalités femmes-hommes : de la stagnation économique à l'inertie politique**, LVSL, 9 novembre 2020

<https://lvsl.fr/inegalites-femmes-hommes-de-la-stagnation-economique-a-linertie-politique/>

L'égalité entre les femmes et les hommes a été décrétée « grande cause du quinquennat » par le Président de la République ! Portant la fin de l'inégalité salariale, un écart de salaire 25,7 % dans le secteur privé, est pourtant très loin d'être atteinte. Sans lever les obstacles à l'égalité, ce n'est qu'en l'année 2168 que l'égalité salariale sera atteinte.

Les promesses des dernières ministres du travail d'une égalité salariale entre les femmes et les hommes en 2022 ne peuvent être tenues sans un politique volontariste de l'État. On ne peut pas se contenter de mener des politiques de régulation du marché qui reposent sur une logique d'incitation des entreprises et un système de bonus/malus.

\*\*\*

**Congés paternité : des sénateurs LR craignent des discriminations envers les hommes !**, les nouvelles News, 10 novembre 2020

<https://www.lesnouvellesnews.fr/conge-paternite-des-senateurs-lr-craignent-des-discriminations-envers-les-hommes/>

Les obstacles pour l'égalité sont aussi dans la tête de nos élus !

\*\*\*

### Sur le télétravail

Le confinement a conduit à placer dans l'urgence les agent-es en travail à distance. Mais cette situation particulière a permis de remettre le télétravail dans les concertations avec les employeurs.

Le télétravail est confronté à la méfiance des encadrants et à leur difficulté de manager à distance. Le télétravail est aussi source d'inégalité entre cols blancs et cols bleus. Certains syndicats restent réservés à propos d'un déploiement important du télétravail.

The Conversation est un média en ligne et une association à but non lucratif, qui base ces articles sur la collaboration entre expert-e-s et journalistes.

Il propose trois approches, pas toujours convergentes, du télétravail.

\*\*\*

**Pourquoi travaille-t-on plus et mieux en télétravail ?**, 25 octobre 2020

<https://theconversation.com/pourquoi-travaille-t-on-plus-et-mieux-en-teletravail-148131>

**Managers intermédiaires, jeunes... ces salariés qui ne veulent surtout pas de retour au télétravail imposé**, 25 octobre 2020

<https://theconversation.com/managers-intermediaires-jeunes-ces-salaries-qui-ne-veulent-surtout-pas-de-retour-au-teletravail-impose-148727>

**Covid-19 : les entreprises ne sont pas prêtes pour une nouvelle période de télétravail obligatoire**, 25 octobre 2020

<https://theconversation.com/covid-19-les-entreprises-ne-sont-pas-pretes-pour-une-nouvelle-periode-de-teletravail-obligatoire-148657>

**Télétravail : l'État, un employeur loin**

**d'être exemplaire...**, 18 novembre 2020

<https://theconversation.com/teletravail-letat-un-employeur-loin-detre-exemplaire-150230>

**Télétravail : les territoires s'organisent pour répondre à une pratique qui s'ancre durablement**, 21 décembre 2020

<https://www.banquedesterritoires.fr/teletravail-les-territoires-sorganisent-pour-repondre-une-pratique-qui-sancre-durablement>

**Les questions-réponses de la CNIL sur le télétravail**, 12 novembre 2020

<https://www.cnil.fr/fr/les-questions-reponses-de-la-cnil-sur-le-teletravail>

Utile pour les réflexions sur le télétravail, la CNIL répond aux questions les plus fréquentes concernant le télétravail et rappelle certains principes essentiels communs au droit du travail et au RGPD.

Neuillysurmarne.fr

**Espace COWORKING**  
pour les tététravailleurs

OUVERTURE LUNDI 2 NOVEMBRE  
à l'Hôtel de Ville (Salle de la Cafétéria)  
ET À PARTIR DU MERCREDI 4 NOVEMBRE  
à la Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry  
(100 avenue du 8 Mai 1945)  
Ouverture de 9h à 12h et 14h à 18h

UNIQUEMENT SUR INSCRIPTION  
Informations : [www.neuillysurmarne.fr](http://www.neuillysurmarne.fr)

# BONNE LECTURE



Toute l'équipe du Sne-FSU

vous souhaite une bonne lecture du bulletin syndical N°58

Passez de bonnes fêtes de fin d'année

Au plaisir de vous retrouver en 2021

